

# Les Alpilles, d'Alphonse Daudet à Van Gogh

## FRANCE - PROVENCE



*Petit massif calcaire dominant la plaine de la Crau et la Camargue, les Alpilles abritent, au milieu de paysages somptueux, une grande richesse botanique et faunistique. Ce massif est aussi une terre d'artistes, pays des écrivains provençaux Alphonse Daudet et Frédéric Mistral. Saint Rémy de Provence accueillit Vincent Van Gogh qui y réalisa ses plus grands chef-d'œuvres, et Charles Gounod qui y trouva l'inspiration pour son opéra 'Mireille'. Ce territoire garde aussi de nombreux témoignages de la colonisation romaine. Un séjour conçu pour découvrir ces endroits magiques et inspirants.*



7 jours / 6 nuits  
5 jours de randonnée  
et 0,5 jour de visite



6 à 15 personnes



Semi-itinérant



★★★



Hôtel



Code : 1276

### LES POINTS FORTS :

- Les villages provençaux remplis de charme
- Les hôtels confortables et avec piscine
- Un itinéraire comme nous les aimons : culturels, inédits, splendides, rythme doux



## PROGRAMME JOUR PAR JOUR

### JOUR 1 : TARASCON

Rendez-vous à 14h à la gare de Tarascon, pays du célèbre Tartarin. Installation à l'hôtel et visite du Château Royal de Provence, résidence du Roi René au XVème siècle. Nuit en hôtel dans le centre ville de Tarascon.

### JOUR 2 : TARASCON - FONTVIEILLE

De Tarascon, nous nous rendons à Fontvieille en passant par la Chapelle Saint Gabriel, petite chapelle du XIIème au charme délicat avec sa remarquable façade sculptée. Nuit dans un charmant hôtel 3\* avec piscine.

▲ 5h de marche, +200m/-200m de dénivelée

### JOUR 3 : FONTVIEILLE - MAUSSANE LES ALPILLES

Nous quittons Fontvieille en passant par le Château de Montauban où résida l'auteur des "Lettres de Mon Moulin" et le célèbre Moulin voisin où il allait se retirer pour trouver l'inspiration. Nous poursuivons notre route jusqu'à l'aqueduc Romain de Barbegal que nous longeons pour rejoindre Maussane Les Alpilles. Ce petite village Provençal saura vous séduire de ses nombreux atours.

▲ 5h de marche, +200m/-200m de dénivelée

### JOUR 4 : AUREILLE - MAUSSANE LES ALPILLES

Petit transfert en bus public sur Aureille et ses ruelles tortueuses, ancien relais sur les chemins de transhumance au pied des monts des Opies qui dominent les nombreuses oliveraies. En suivant l'une des variantes du chemin de Saint Jacques de Compostelle, nous passons par l'Oppidum des Caisses de Jean Jean classé Monument Historique et regagnons ensuite à pied notre hôtel à Maussane les Alpilles.

▲ 6h de marche, +200m/-300m de dénivelée

### JOUR 5 : LES BAUX DE PROVENCE - SAINT REMY

Nous traversons les Alpilles jusqu'à Saint Rémy de Provence en passant par le merveilleux village fortifié des Baux de Provence perché sur son nid d'aigle rocheux. Par le val de l'Enfer, nous rejoignons les crêtes et leur sublime panorama sur Arles, la vallée du Rhône, le Pays d'Aix, le Luberon et le Mont Ventoux. Nous nous installons à Saint Rémy pour 2 nuits dans un hôtel 3\* avec piscine.

▲ 5h30 de marche, +350m/-350m de dénivelée

### JOUR 6 : BOUCLE AUTOUR DE SAINT REMY

Visite du site de Glanum et des Antiques, cité romaine du Ier au IIIème siècle avant de gagner les crêtes au plateau de Caume et le rocher des Deux trous. Au retour, nous visitons le monastère de Saint Paul de Mausole qui garde le souvenir de Van Gogh qui s'y fit interner entre 1889 et 1890. Il y réalisa plus de 150 toiles et dessins, fasciné par la lumière et la beauté des paysages.

Cet établissement demeure aujourd'hui à vocation et orientation psychiatrique, un endroit unique au carrefour de la culture, du patrimoine et du soin.

▲ 5h de marche- +450m/-450m de dénivelée

## **JOUR 7 : SAINT REMY DE PROVENCE - TARASCON**

Transfert en bus public pour Tarascon pour rejoindre la gare ferroviaire vers 11h.

### **IMPORTANT ITINÉRAIRE :**

- De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.
- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
- En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.

### **NUITS SUPPLÉMENTAIRES :**

- Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de rester en fin de séjour à Saint Rémy de Provence pour profiter du cadre, et continuer à se balader dans la ville. Notre accompagnateur vous conseillera pour les bus à prendre pour rejoindre Tarascon par vos propres moyens.
- Nuits supplémentaires à Tarascon en formule demi-pension : 80€ par personne en chambre de 2, et 158€ en chambre individuelle (tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés). Nous vous recommandons donc de nous communiquer au plus tôt vos demandes de nuits supplémentaires.



## **FICHE PRATIQUE**

### **NIVEAU PHYSIQUE :**

- Marcheur régulier : pour marcheur motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière. 5 à 6h de marche, avec dénivelés de 200m à 450m selon les journées. Les journées sont denses et bien remplies.



### **NIVEAU TECHNIQUE :**

Difficultés techniques peuvent être liées aux conditions climatiques (chaleur). Les chemins dans les Alpilles, au milieu des oliviers, des vignes sont magnifiques. Certaines portions du parcours empruntent des parties goudronnées aux abords des villages.

### **ENCADREMENT :**

Accompagnateur en montagne expérimenté, connaissant la région provençale.

### **HÉBERGEMENT :**

Hôtel 2 à 3\*.

- 1 nuit à Tarascon hôtel 2\* : vous serez chaleureusement accueilli dans cet hôtel familial qui se trouve proche de la gare et vous permettra de garer gratuitement votre voiture pour la semaine (places limitées, à réserver lors de votre inscription)
  - 1 nuit à Fontvieille hôtel 3\* : une ancienne bâtisse et un beau parc avec piscine vous attende dans cet hôtel à la fois typique et confortable dans le centre du village
  - 2 nuits à Maussane les Alpilles, hôtel 2\* : situé au cœur du village, cet ancienne magnanerie est désormais un hôtel restaurant à caractère familial et possède également une piscine
  - 2 nuits à Saint Rémy de Provence, hôtel 3\* : un hôtel charmant dans un petit parc fleuri dans lequel vous pourrez savourer votre petit déjeuner et profiter de la piscine pour vous rafraîchir
- Baignade possible en piscine tous les soirs sauf à Tarascon.  
Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

### **TRANSPORT DES BAGAGES :**

Vous porterez uniquement vos affaires de la journée.

### **TRANSFERTS :**

Très peu de transferts sur ce séjour : 2 seulement pendant toute la semaine, en bus public (dont un très court), les jours 4 et 7.

### **GROUPE :**

De 6 à 15 participants

### **RENDEZ-VOUS :**

Le jour 1 à la gare de Tarascon en Provence à 14h, devant la seule sortie de la gare.

En cas d'arrivée tardive, vous vous rendez à l'hôtel pour y déposer votre bagage. L'hôtel se situe à 300m de la gare (environ 3 minutes de marche). Vous pourrez contacter votre accompagnateur à votre arrivée pour définir du point de RV.

Si vous avez réservé une nuit supplémentaire avant le début du séjour, le rendez-vous peut se faire à l'hôtel : dans ce cas, appelez votre guide avant 14h pour convenir de l'horaire.

### **DISPERSION :**

Le Jour 7 à 11h, à la gare ferroviaire de Tarascon.



## **INFORMATIONS DIVERSES :**

Dans cette partie de la Provence proche de la Camargue, nous vous recommandons vivement d'emporter dans vos bagages le produit anti-moustique.

## **MOYENS D'ACCÈS :**



### **EN VOITURE**

Prendre l'autoroute A7, prendre la sortie 22 Roquemaure –  
Prendre la D6580, puis N100 et D126 et D 35 en direction de Tarascon.  
Les coordonnées de votre hôtel vous seront communiquées sur votre convocation.

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : [www.viamichelin.com](http://www.viamichelin.com)

#### ➤ COVOITURAGE

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :  
[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) ou [www.covoiturage.com](http://www.covoiturage.com) ou [www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com), etc.



### **PARKING**

Les participants qui arrivent en voiture peuvent se garer à l'hôtel à Tarascon gratuitement toute la semaine, sous réserve de disponibilité, à demander à l'inscription.



---

## EN TRAIN

---

Gare SNCF de Tarascon

Horaires à consulter auprès de la SNCF

[www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)

[www.thetrainline.com/fr](http://www.thetrainline.com/fr)

Horaires de train à titre indicatif à vérifier auprès de la SNCF

➤ ALLER

- Départ 10h37 : Paris Gare de Lyon (TGV INOUI 7885).

- Arrivée 13h41 : Nîmes Centre

- Départ 13h51 : Nîmes Centre (TER 876414)

- Arrivée 14h10 : Tarascon-sur-Rhône

➤ RETOUR

- Départ 11h47 : Tarascon-sur-Rhône (TER 86985).

- Arrivée 11h58 : Nîmes Pont du Gard.

- Départ 13h17 : Nîmes Pont du Gard (TGV INOUI 6048).

- Arrivée 16h12 : Paris Gare de Lyon.

## DATES ET PRIX

### INFORMATIONS DATES ET PRIX :

Pour plus de détails concernant les Privilèges Chemins du Sud, et pour les villes et dates des Salons, vous pouvez consulter notre page : [www.cheminsdusud.com/remises-privileges](http://www.cheminsdusud.com/remises-privileges)

#### Privilèges Chemins du Sud : remise fidélité -5%

Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous accordons une remise de 5%, appliquée dès votre 3ème séjour (les inscriptions faites via une autre agence comptent aussi!).

Cette remise vous sera attribuée systématiquement pour tous les séjours suivants, et sans durée de validité imposée. Elle est appliquée rétroactivement si elle a été oubliée sur un séjour réservé !

#### Remise FFRandonnée – remise -5%

Afin d'encourager le développement de la randonnée sur notre territoire et la protection de l'environnement, Chemins du Sud offre une remise de 5% sur tous nos séjours, à tous les adhérents licenciés de la Fédération Française de la Randonnée.

#### Remise Salons – remise -5%

Chemins du Sud a un stand sur plusieurs salons du Tourisme en France et en Belgique. Réduction de 5% accordée sur tous nos séjours, pour toute personne nous rendant visite à notre stand. Utilisation de cette remise une fois par Salon, sans obligation d'achat sur place : pas de durée limitée pour l'utiliser.

#### Remise Groupes constitués – remise -8% à -18%

La réduction varie selon le nombre de participants. Que ce soit en formule Liberté ou avec un de nos accompagnateurs, partez entre amis ou avec votre club de randonnée, en groupe privatisé, à la date de votre choix.

### NOTRE PRIX COMPREND :

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- L'hébergement en hôtels et chambre d'hôtes, en demi-pension
- Les pique-niques le midi (du jour 2 au jour 6)
- Le transport des bagages
- Les taxes de séjour
- Les transferts pendant le séjour

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Votre transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Le repas du midi des J1 et J7
- Les visites (environ 35€) : le château de Tarascon (8€, le J1), le Moulin de Maussane (8€, le J3), le Glanum (9€, le J6) et Saint Paul de Mausole (8€, le J6)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription éventuels
- Le supplément chambre individuelle
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

### FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15 € / personne.

**EN OPTION :**

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 280€ (pour les départs en avril et octobre), ou 300€ (pour les départs de mai à fin septembre)

 **ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ****BAGAGES :**

- ✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
  - ✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.





## VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.



## **MATÉRIEL :**

### **POUR LE PIQUE-NIQUE**

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

### **AUTRES**

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

## **PHARMACIE :**

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à écharde (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.
- ✓ Produit anti-moustique.

## FORMALITÉS

### FORMALITÉS :

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

### ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour.

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour. (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant le début du séjour justifiée).
- Assurance rapatriement : 2% du montant du séjour.
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour.

Textes complets des contrats d'assurances envoyés sur demande.

## INFORMATIONS DESTINATION

### HISTOIRE :

- 27 000 ans av. J.-C. : pendant la Grande Glaciation, des énégrammes couvrent de graffitis une caverne des environs de Cassis. Depuis, la mer a noyé l'entrée de la grotte de Cosquer, invisible sauf aux plongeurs.
- 600 av. J.-C. : fondation de Massalia (Marseille) par les Phocéens. À son tour, la ville part fonder Nice, Hyères, Antibes et Agde.
- 124 av. J.-C. : venue défendre une nouvelle fois Marseille, Rome trouve plus commode de rester. La Provincia (Provence) est née. Elle devient bientôt « une autre Italie » (Pline).
- 1er siècle av. J.-C. : les Romains affirment leur présence en Provence, construisant villes, ports et voies routières. Arles détrône Marseille.
- 413 : invasion des Barbares.
- 535 : La Provence passe sous la coupe des Francs
- IXe siècle : création du premier royaume de Provence.
- 883 : les Sarrasins transforment le massif des Maures en base militaire.
- XIVe siècle : les papes s'installent à Avignon pour 70 ans.
- Fin du XIVe siècle : les pestes, la disette et l'insécurité tuent la moitié des Provençaux.
- 1482 : la Provence devient française, à l'exception de la Savoie, de Monaco et du comtat venaissin.
- XVIIe siècle : Richelieu puis Louis XIV renforcent le pouvoir central. Toulon port de guerre, galères à Marseille... La côte provençale devient pour la « Royale » une base majeure.
- 1660 : venu châtier un complot, Louis XIV prend Marseille. Le rouleau compresseur de la francisation s'est mis en marche.
- 1720 : terrible peste qui décime la population. Marseille perd la moitié de ses habitants.
- 1789 : la province, avec à sa tête Mirabeau, n'est pas la dernière à participer à la Révolution. Avec l'instauration des départements disparaît l'ancienne Provence.



- Fin du XVIIIe siècle : avec Honoré Fragonard et Joseph Vernet, la Provence se hisse au pinacle des arts picturaux.
- 1815 : Napoléon débarque de l'île d'Elbe et emprunte, par Grasse, Digne et Gap, la route qui porte aujourd'hui son nom.
- 1854 : fondation du félibrige, mouvement régionaliste culturel.
- 1860 : le comté de Nice et la Savoie sont rattachés à la France, en échange de l'intervention de Napoléon III en faveur de l'unité italienne contre les Autrichiens. L'année suivante, Menton et Roquebrune sont rachetées à la principauté de Monaco.
- 1942 : les troupes allemandes envahissent la Provence. Le 11 novembre...
- 1944 : le 28 août, Marseille est libérée.
- 1947 : Jean Vilar crée le Festival d'Avignon.
- 1970 : création du parc naturel régional de Camargue.
- 1974 : première réunion du conseil régional de la nouvelle région PACA (la Corse faisant cavalier seul depuis 1970).
- 1977 : le Luberon devient à son tour parc naturel régional. Les Marseillais, eux, prennent le métro.
- 2001 : Marseille est à 3h de Paris en TGV.
- 2004 : l'épave de l'avion d'Antoine de Saint-Exupéry est enfin retrouvée au large de l'île de Riou, près de Marseille.
- 2006 : l'« année Cézanne » à Aix-en-Provence commémore le centenaire de la mort du peintre. Également, à Aix, inauguration en octobre du Pavillon noir, somptueux centre chorégraphique dessiné par l'architecte Rudy Ricciotti.
- 2007 : les Alpilles sont classées Parc naturel régional par décret.
- 2012 : création du Parc national des Calanques.
- 2013 : Marseille « Capitale européenne de la culture ».

## **CULTURE :**

### **LES BAUX DE PROVENCE**

Les Baux de Provence, du provençal "Baou", rocher élevé, est une place défensive depuis l'antiquité. Dès le 9ème ("Balcium" en 960), la puissante famille des Baux en détient la seigneurie jusqu'en 1426. Les Baux connurent ensuite une histoire mouvementée jusqu'au 18ème. Actuellement, Les Baux, est l'un des sites touristiques les plus visités. Perché sur un plateau à 245m., le village des Baux est situé au cœur des Alpilles. Sa position offre un panorama exceptionnel sur Arles, la Camargue et toutes les Alpilles. C'est un des lieux touristiques les plus fréquentés de France. Le village ne compte pas moins de 22 monuments classés "Monument Historique" : église, château, hôtel de ville, hôpital, chapelles, maisons, portes...

### **SAINT REMY DE PROVENCE**

Le territoire de Saint-Rémy est habité depuis la Préhistoire, en témoignent les gravures rupestres trouvées dans la grotte Otello. Les peintures remontent au Néolithique final et à l'âge du bronze. Le site de Romanin est contemporain de celui de la grotte. Il constitue une station préhistorique sur laquelle se sont installées des populations.

Au premier âge du fer, les habitats préhistoriques continuent d'être habités pour la plupart, notamment au vallon Notre-Dame de Laval. Aux alentours du 6ème siècle av. J.-C., le mont Gaussier se peuple, comme le site de Glanum auquel il s'incorpore. On estime que la ville de Glanon, outre son centre monumental, s'étend jusqu'au mont Gaussier, sur une superficie totale de 40 hectares. À l'entrée du site, de l'autre côté de la route départementale, on aperçoit le cénotaphe des Iulii (dit à tort mausolée) et l'Arc de triomphe de Glanum, voisin de quelques mètres, qu'on appelle traditionnellement les

« Antiques de Saint-Rémy-de-Provence ».



## BIBLIOGRAPHIE :

- « Provence » Guide LOVELY PLANET 2014
- « Provence Côte d'Azur» Guide VACANCES – HACHETTE
- « Provence » Guide Bleu HACHETTE 2014
- « Provence» Guide Vert MICHELIN
- « Provence » Guide du Routard HACHETTE
- « Provence, Encyclopédie Bonneton » Edition BONNETON

### Lectures :

- Tous les romans de Jean Giono, et en particulier : Colline, Regain et le Hussard sur le toit.
- Tous les romans d'Henri Bosco, et en particulier l'Enfant et la Rivière, Le Mas Théotime, L'âne Culotte.

Les lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet. Un enchantement pour les petits comme pour les grands.

Les Souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol avec les 2 volumes de La Gloire de mon Père et Le Château de ma mère, ainsi que les 2 tomes de l'Eau de la Colline : Jean de Florette et Manon des Sources, remarquablement mis à l'écran avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart et Gérard Depardieu, dont de très nombreuses scènes ont été tournées dans le Luberon.

## ADRESSES UTILES :

Comité départemental du Vaucluse :

12 Rue Collège de la Croix, 84000 Avignon

Téléphone :04 90 80 47 00 - Email : info@provenceguide.com Site : www.provenceguide.com

## NOUS CONTACTER



Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h  
En cas de problème de dernière minute, appelez :  
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



infos@cheminsdusud.com



57 rue François Gernelle BP 155  
84 120 PERTUIS

Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h



www.cheminsdusud.com

Dernière mise à jour : 30/01/2024